

Compte rendu de la réunion du 28 juin 2013

L'an deux mil treize, le 28 juin, à 20h00, le conseil municipal de POMMERA légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Fabien Senaux.

Étaient présents : les conseillers en exercices sauf Bray P, Plaquet F, Dufour E, Depourcq O

(M. Porion André était présent à la réunion)

Election de 2 titulaires et 1 suppléant pour la commission intercommunale d'aménagement foncier :

Le Maire fait part aux conseillers qu'il faut procéder à l'élection pour la commission intercommunale d'aménagement foncier, suite à la propagande faite sur le journal de la voix du nord et l'affichage en mairie, se sont portés candidats : Citerne Ludovic, Delaleau Monique, Depourcq Nicole, Marchoix Jackie, Porion André, Sabathès Claude.

Résultat du vote :

Citerne L :1 voix, Delaleau M 0 voix, Depourcq N :2 voix, Marchoix J :6 voix, Porion A :3 voix,

Sabathès C :6 voix,

M. Jackie Marchoix et Claude Sabathès sont élus membres titulaires et André Porion est élu membre suppléant au 1er tour.

Debailleul conseiller municipal est désigné par le maire pour siéger à la commission.

Délibération FDE :

Monsieur le maire informe le conseil que La FDE propose de signer une convention d'adhésion à la centrale d'achat, qu'il faut à ce jour prendre la décision de les rejoindre ou non, après délibération le conseil approuve cette demande et autorise le maire à signer la convention.

Délibération délégués communautaires :

après avoir informé le conseil sur la demande de la communauté de communes de choisir un nombre de délégués par commune soit 62 soit 71, (voir courrier disponible en mairie) le conseil vote pour 62 représentants avec 7 voix pour.

Bal 13 juillet :

Demande d'autorisation de la société de chasse de faire un bal le 13 juillet, demande acceptée à l'unanimité.

Travaux RN25 :

suite à la demande de la préfecture de faire un diagnostic des travaux utiles sur la RN25, il conviendrait de comptabiliser le nombre de traversés de piétons (d'enfants et d'adultes), et de voitures à la journée, afin de sensibiliser la commission sur la dangerosité de cette voie qui n'est pas sécurisée pour les riverains.

20h35 la séance est levée